

# Panorama

## de l'économie sociale et solidaire en région Centre

### ÉDITORIAL

Les mutations environnementales, économiques et sociales n'ont de cesse et depuis quelques années nous ressentons que cette vitesse d'évolution tend à devenir exponentielle

#### Que sera demain ?

Cette préoccupation de plus en plus prégnante ne trouve des débuts de réponse que dans l'analyse des phénomènes d'hier et d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, les fonctions de veille et d'anticipation deviennent essentielles compte tenu de la rapidité de ces changements.

C'est ainsi que l'analyse régulière des chiffres révélateurs de la situation économique et sociale devient une obligation et l'économie sociale et solidaire n'échappe pas à cette nécessité

La récente installation de la fonction observatoire de la chambre régionale d'Économie Sociale et Solidaire nous permet de vous présenter ci-après les premiers chiffres qui décrivent l'évolution de l'ESS de 2005 à 2007.

Nous y découvrons en particulier que l'ESS est motrice dans la création d'emploi ; espérons que ces chiffres encourageants augurent bien du développement continu d'une économie au service de l'Homme.

**Daniel Vandevivère**

Président de la CRESS Centre




### Chiffres Clés

L'ESS en région Centre a créé entre 2005 et 2007 :

- **29%** des emplois

L'ESS représente :

- près d'**un salarié sur dix**
- **11%** des établissements employeurs de la région

Soit :

- plus de **8 800** établissements employeurs
- près de **81 000** salariés

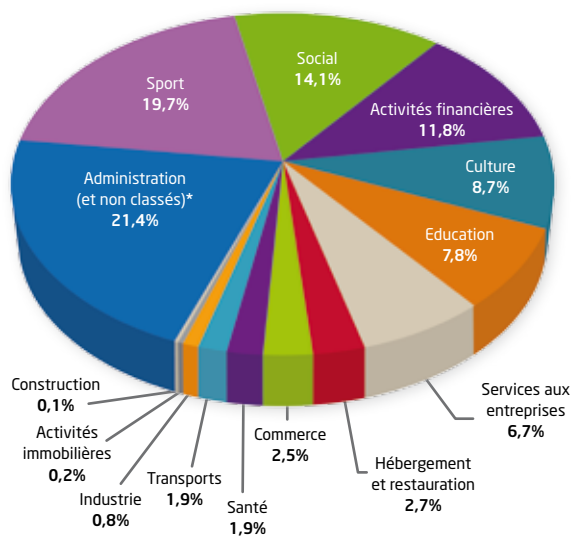
Source : INSEE-CLAP2007 - Traitement ORESS

## Les entreprises de l'ESS au service de la POPULATION

Les établissements de l'ESS sont particulièrement présents dans les activités de services aux personnes. Le sport, le social, la culture et l'éducation sont des secteurs où les associations sont très présentes tandis que les activités financières sont assurées par les coopératives de crédit et les mutuelles.

Si on mesure le poids des emplois de l'ESS dans ces secteurs, on constate que les salariés de l'ESS représentent 39% des emplois du secteur social, 35% des emplois dans les activités financières, 21% des emplois des secteurs sportifs et culturels et 15% de l'emploi dans l'éducation.

## → Répartition des établissements par activité



\*Les associations ne disposant pas d'un code d'activité explicite sont rangées par défaut en « administration et non classées ».

Une amélioration du référencement des activités des associations permettrait de mieux connaître les activités d'une famille représentant une part importante des établissements et des emplois de l'ESS.

## Des emplois bien implantés dans l'ensemble du territoire RÉGIONAL

Le Loiret et l'Indre-et-Loire concentrent les plus gros effectifs de l'ESS. En rapportant les effectifs au nombre de salarié par département, on constate une répartition relativement homogène.

Les plus fortes densités d'emploi dans l'ESS se trouvent dans l'Indre-et-Loire (10%), puis dans le Cher et l'Indre (9,5% chacun). L'Eure-et-Loir (9%), le Loir-et-Cher (9%) et le Loiret (8,8%) ont une part de l'emploi dans l'ESS plus faible, mais proche de la moyenne régionale (9,3%).

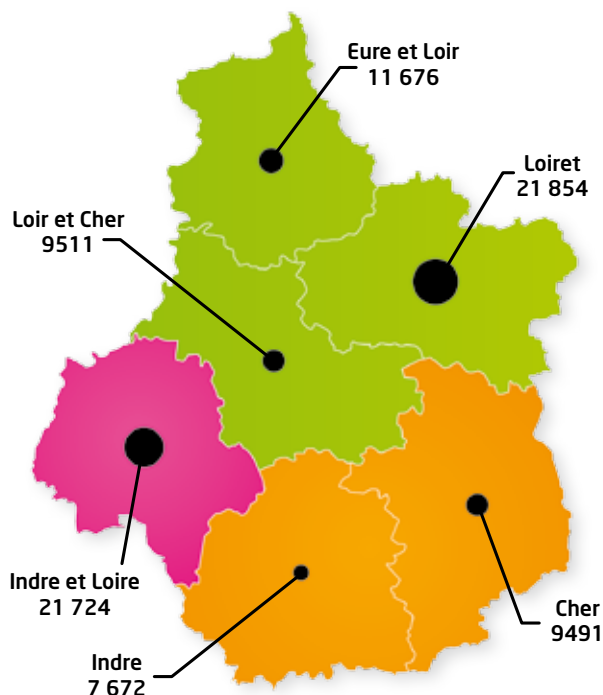
Légende Carte :

Part des emplois de l'ESS / Ensemble des emplois de la région

■ De 8,8% à 9% ■ De 9% à 9,5% ■ De 9,5% à 10%

● Nombre d'emplois dans l'ESS

## → Les emplois de l'ESS par département



**Champ de l'ESS** : Le périmètre observé concerne les seules structures ayant une fonction d'employeur. Ce périmètre regroupe les établissements sous catégories juridiques d'association, coopérative, mutuelle et fondation (économie sociale). Les structures de l'économie solidaire ayant d'autres formes juridiques ne sont actuellement pas comptabilisées, mais leur incorporation aurait un impact statistique limité.

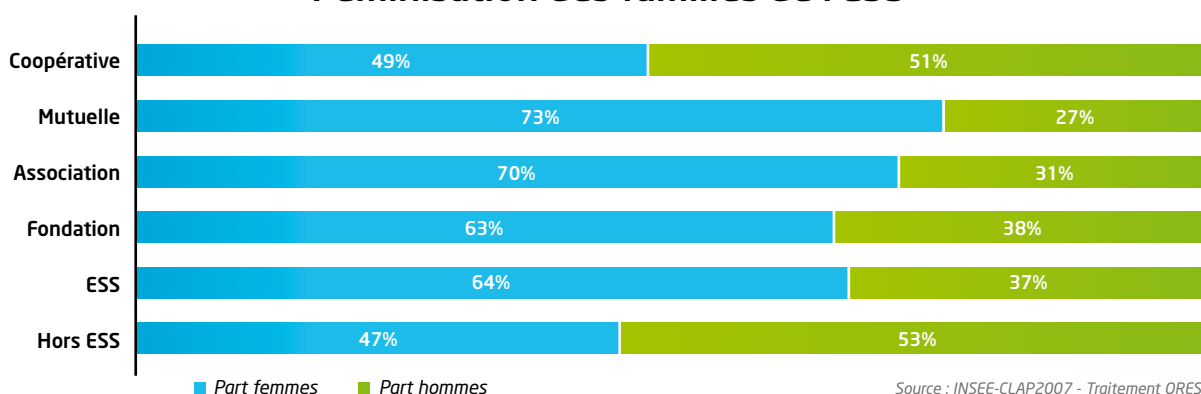
**HESS** : Le champ Hors Economie Sociale et Solidaire (HESS) regroupe l'ensemble des établissements et des salariés du secteur public (Etat, collectivités territoriales, établissements publics) et du secteur privé marchand dont les statuts juridiques ne relèvent pas de l'ESS.

## Un emploi plus FÉMINISÉ...

Dans l'ESS l'emploi des femmes est majoritaire, ce qui contraste avec un secteur « hors économie sociale » plus « masculin ». Cette caractéristique de l'emploi résulte de la forte présence de l'ESS dans des secteurs d'activités où les femmes sont plus présentes : éducation, santé, action sociale, administration, activités financières et immobilières.

*L'importance de l'ESS dans ces secteurs d'activités n'explique pas tout : pour un même secteur d'activité, les organisations de l'ESS sont souvent plus féminisées que les entreprises privées. Il reste à déterminer si cette féminisation de l'emploi résulte d'un choix des salariées ou de pratiques des structures de l'ESS favorisant l'égalité homme/femme.*

### → Féminisation des familles de l'ESS



## ... et plus DURABLE

La répartition par tranche d'âge met en évidence que l'ESS emploie moins de jeunes mais plus de salariés âgés.

Les salariés plus qualifiés entrent plus tard sur le marché du travail. Cette faible proportion de salariés jeunes témoigne donc du niveau de qualification plus élevé requis pour travailler dans une structure de l'ESS.

Par contre, la forte proportion de salariés ayant plus de 50 ans

indique que les organisations de l'ESS conservent ou embauchent davantage de séniors.

*Cette caractéristique rend la question du remplacement des départs à la retraite particulièrement importante pour les organisations de l'ESS.*

### → Répartition par âge



**Associations** : les associations déclarées, les associations intermédiaires, les associations d'insertion par l'activité économique, les associations reconnues d'utilité publique et les groupements d'employeurs.

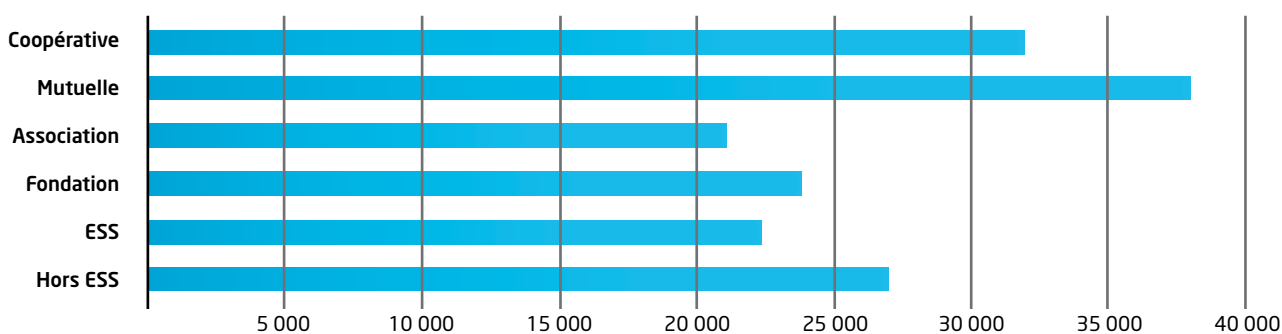
**Coopératives** : les formes SARL (Sociétés anonymes à responsabilité limitée), SA (Sociétés anonymes) et sociétés civiles coopératives de construction, de consommation, de commerçants, entre médecins, artisanales, agricoles, bancaires, de transport, de production (SCOP), d'intérêt collectif (SCIC), d'intérêt maritime, de HLM, d'intérêt collectif agricole (SICA), d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA) et sociétés de caution mutuelle.

## Des conditions de travail DIVERSES

Les rémunérations des salariés sont généralement plus faibles dans l'ESS (22k€) que « Hors ESS » (26k€). Les coopératives et les mutuelles ont des salaires moyens plus élevés que les entreprises « classiques » de leur secteur d'activité (finance, commerce et industrie pour les coopératives, santé pour les mutuelles). Les salaires plus faibles dans les associations s'expliquent par une forte présence de temps partiel et des secteurs d'activités moins rémunérateurs (social, sport, éducation), y compris dans des structures « classiques ».

La taille des structures est un des facteurs expliquant les différences de conditions de travail, que l'on peut mesurer par le niveau de rémunération et la part des temps partiels. **Dans les mutuelles et les coopératives, des établissements de grandes tailles proposent de meilleures conditions de travail que dans les associations**, ou la dispersion des salariés dans de petites structures correspond à des conditions de travail moins favorables.

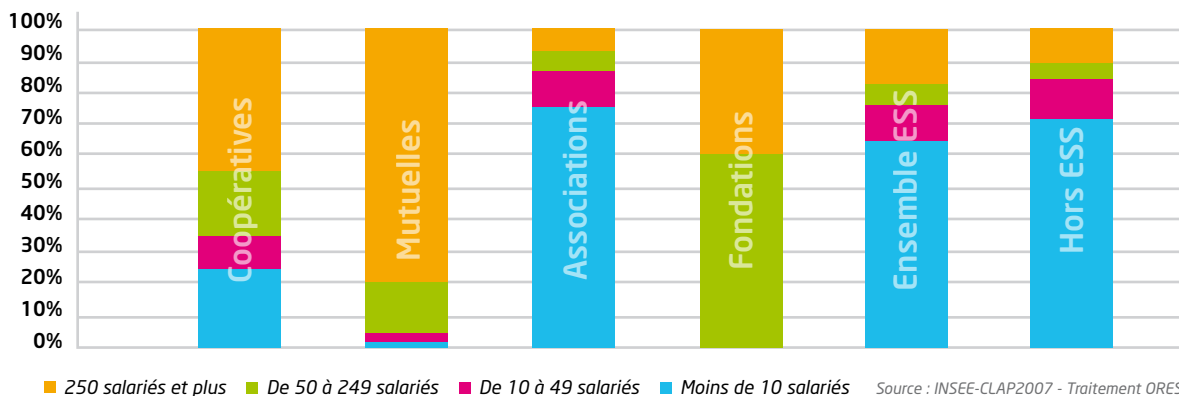
### → Salaire constaté par famille (Salaire moyen brut annuel en euros)



Source : INSEE-CLAP2007 - Traitement ORESS

La disparité des conditions de travail suivant les familles de l'ESS pose la question des modes d'engagement des salariés : les faibles rémunérations des associations sont-elles assimilables à un « don de travail », comparable à de l'engagement bénévole ? Le travail à temps partiel résulte-t-il d'un choix personnel du salarié(e) ou révèle-t-il une précarisation de l'emploi dans certains secteurs ?

### → Taille des établissements par familles



Source : INSEE-CLAP2007 - Traitement ORESS

**Fondations** : tout type de fondation qui n'est pas sous égide d'une autre fondation (par exemple de la fondation de France), et en particulier les fondations d'entreprises. Les fondations sont particulièrement présentes dans le secteur médico-social ou social.

**Mutuelles** : les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles santé et prévoyance).

**Emploi / Equivalent Temps Plein (ETP)** : Dans cette publication, le terme emploi correspond aux effectifs ou postes au 31/12/2007. L'emploi en Equivalent Temps Plein correspond à la conversion de l'ensemble des durées de travail de l'ensemble des postes sur l'année en équivalents temps pleins.

## L'ESS, une composante dynamique de l'économie régionale

### → Les établissements

### et les salariés de l'ESS et de ses familles en 2007 en région Centre

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	ESS	Hors ESS	Part ESS dans le total
Etablissements	1 104	335	7 346	44	8 829	71 176	11,0%
Salariés	13 292	5 586	60 932	2 118	81 928	747 227	9,9%
Equivalents Temps Plein (ETP)	12 508	5 065	49 301	1 914	68 788	672 433	9,3%

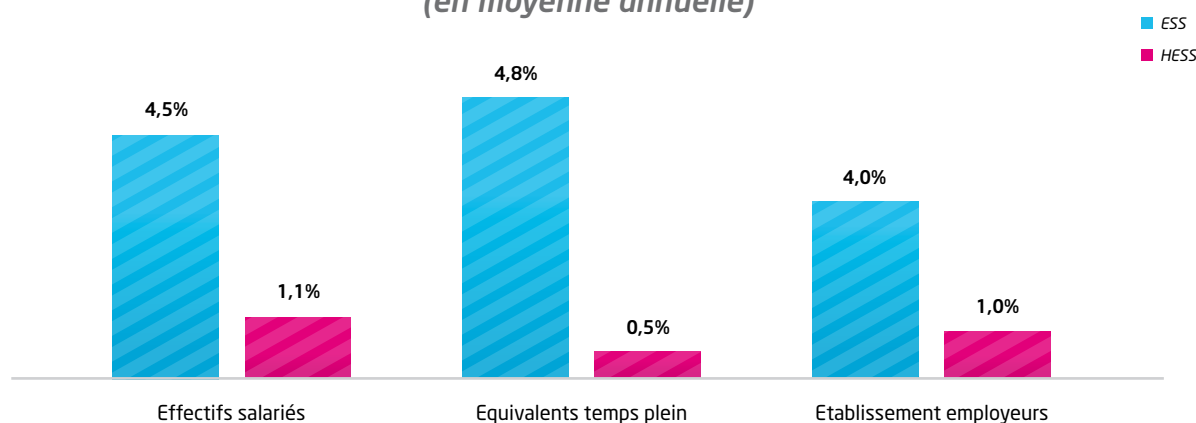
Source : INSEE-CLAP2007 - Traitement ORESS

Le poids de l'ESS en région Centre est légèrement supérieur à la moyenne nationale, tant en terme d'établissement (11% des établissements du Centre contre 9,5%), de salariés (9,9% contre 9,8% et d'emploi en équivalent temps plein (9,3% contre 9,1%).

En ce qui concerne la répartition par famille, la région Centre se

distingue par une bonne implantation des coopératives, notamment les banques coopératives (sur 1000 salariés, 10,2 travaillent pour une banque coopérative en région Centre contre 7,6 au niveau national).

### → Evolution de 2005 à 2007 (en moyenne annuelle)



Source : INSEE-CLAP2007 - Traitement ORESS

Entre 2005 et 2007, la croissance moyenne annuelle des emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire est supérieure à celle du reste de l'économie (+4,5% par an contre +1,1% pour les emplois « Hors ESS »). Ce dynamisme se vérifie aussi en termes de création d'emploi en équivalent temps plein et d'établissements.

La croissance des emplois dans l'ESS est particulièrement forte

dans les associations (+6,1%), qui représentent les trois-quarts des salariés de l'ESS. La dynamique est plus forte dans les fondations (+8,4%), mais porte sur de faibles effectifs.

Les coopératives (+2,3%) et les mutuelles (+2,1%) connaissent une croissance supérieure au reste de l'économie.

L'ESS se caractérise par une plus forte part d'emploi à temps partiel que dans le reste de l'économie, en raison de la spécificité et de la saisonnalité de certaines de ses activités. L'Economie Sociale et Solidaire offre de plus en plus d'emplois à temps plein (+4,8%) qu'à temps partiel (+2,9%), les emplois créés tendent donc à réduire la précarité du secteur.

## L'observatoire régional de l'ESS

### (ORESS Centre) :

La CRESS Centre met en place un observatoire pour informer sur le poids et les dynamiques de l'ESS. L'observatoire produit des études sectorielles et des diagnostics territoriaux en concertation avec les acteurs de l'ESS, des services de l'État et des collectivités locales. Cet outil de prospective permet d'accompagner la prise de décisions et l'action publique en Economie Sociale et Solidaire.

L'observatoire centralise les études et traite les données statistiques pour développer une expertise territoriale de l'ESS. Il agit en complémentarité avec les autres observatoires régionaux et nationaux, les administrations productrices de données et des organismes de recherche pour une meilleure connaissance de l'ESS régionale. Au-delà de sa fonction première d'observation, cet outil a un rôle d'animation des acteurs de l'ESS pour l'innovation sociale.

## L'Atlas de l'ESS en

### région Centre :

### (disponible 1<sup>er</sup> semestre 2010)

Ce rapport d'étude réalisé par l'ORESS Centre propose une analyse détaillée des 8 800 établissements et 81 000 salariés en région Centre. Les données sont présentées par secteurs d'activités, par familles (coopératives, mutuelles, associations, fondations) et par département.

Il sera également disponible dans la rubrique « Observatoire » du « Portail Internet des acteurs de l'ESS ». ([www.cresscentre.org](http://www.cresscentre.org))

## Sources :

Le périmètre de l'ESS a été établi en collaboration avec l'INSEE et les méthodologies de traitement sont harmonisées au sein du réseau national des observatoires des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire.

**La source CLAP** (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est considérée comme la référence pour les comptages par territoire, comptages nationaux ou territoriaux.

Le champ couvre la quasi totalité des salariés en intégrant les données URSSAF du secteur privé et les trois fonctions publiques, en dehors des données MSA de l'agriculture, la sylviculture et la pêche. L'utilisation de CLAP permet pour la première fois de comparer l'ESS au privé hors ESS et au public.

**DADS** : La Déclaration Annuelle des Données Sociales est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises d'économie mixte), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Par contre, la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extraterritoriales sont exclus de cette base de données.

**La source DADS** a été utilisée pour les analyses en termes de structures d'emplois sur les indicateurs absents de la source CLAP (tranches d'âges, conditions d'emplois...).



6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais cedex  
Tél. 02 38 68 18 90 / Fax. 02 38 43 05 77 - Courriel : [contact@cresscentre.org](mailto:contact@cresscentre.org)

[www.cresscentre.org](http://www.cresscentre.org)

ISSN : En cours